



# L'Ancêtre

Bulletin  
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316 - 0513

7

5

janvier 1981

## SOMMAIRE

Nouveaux membres	132
Petit lexique de termes et d'expressions généalogiques par H.P. Tardif	133
Un Hébert de France nous écrit	148
La famille Hamilton par Charles Hamilton	149
Nouvelles publications	155
Acquisitions - Dons - Changements d'adresse	156
Arthur-Théodore Bertrand célèbre deux fois ses nocés d'argent par René Bureau	157
Chronique - Nouvelles par Raymond Gingras	158
Invitation	160

1961-1981

LA SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC, auparavant Société Canadienne de Généalogie, (Québec), est une corporation à but non lucratif, créée par lettres patentes émises le 27 octobre 1961.

Elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres et des familles, et la diffusion des connaissances généalogiques par les conférences et la publication des travaux de recherches.

Le Comité des publications dirige l'édition des publications telles que les Contributions (principalement des répertoires de mariages), les Cahiers spéciaux, les cartes historiques et le présent bulletin L'Ancêtre. Les textes n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Jacques Fortin  
Vice-présidente: Françoise B. Doddridge  
Secrétaire: Paul Darisse  
Trésorière: Fernande Moisan  
Publiciste: Daniel Guillot  
Bibliothécaire: Diane Duval  
Conseiller: Henri-P. Tardif

#### COMITÉ DES PUBLICATIONS

Président: G.-Robert Tessier  
Secrétaire: Cora Houdet  
Henri-P. Tardif  
Gaston Brosseau  
René Bureau  
  
Collaborateurs: Raymond Gariépy  
Michel Langlois  
Berthe Tessier  
Yvon Globensky

« Les cotisations et abonnement réglés avant le premier novembre sont imputés à l'année en cours et donnent droit au bulletin pour les mois concernés.

« Ce bulletin est en vente au prix de 1.50\$ l'unité. Il est envoyé gratuitement aux membres de la Société de Généalogie de Québec. Cotisation annuelle due le 1er janvier:

Membre individuel	15.00\$
Étudiant	8.00\$

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0316-0513 - Bibliothèque nationale du Québec



Le Comité de publications se joint  
au Conseil d'administration pour  
souhaiter aux membres de la Société  
de Généalogie de Québec et aux  
fidèles lecteurs de L'ANCÊTRE  
une Bonne et Heureuse Année

➔ NOUVEAUX MEMBRES

- 1122 - BARRY, Marie, 12 Oakhurst Road, Beverly, Ma. 01915, U.S.A.  
 1123 - THÉBERGE, Lucien, 39 rue Russell, C.P. 1289, Waterloo, Qué. JOE 2N0
- 1125 - DUBUC, André, 8645 Ave Prévert, Charlesbourg, Qué. G1G 5B3
- 1127 - DESCHENES, Monique Rousseau, 1105 rue Bégin, Sillery, Qué. G1S 3J5  
 1128 - COLLÈGE ST-BERNARD, 25 Ave des Frères, Drummondville, Qué. J2B 6A2  
 1129 - BIBLIOTHÈQUE Municipale, 650, 8e Rue, Grand-Mère, Qué. G9T 6K1  
 1130 - BEAUREGARD, Yves, 3605 Parent, Université Laval, Ste-Foy, Qué. G1K 7P4  
 1131 - ASSOCIATION des Professeurs d'Histoire locale du Québec, C.P. 112, Sillery, Qué. G1T 2P7  
 1132 - PATENAUDE, Muriel Poirier, 5144 d'Orléans, Montréal, Qué. H1X 2K5  
 1133 - MERCURE, Carmen, 570 rue Dumoulin, St-Tite, Cté Laviolette, Qué. GOX 3H0  
 1134 - CHABOT, Clément, 15-827 Chanoine Martin, Ste-Foy, Qué. G1V 3P6  
 1135 - ROUX, Micheline, Chambre 5567, Pavillon Lemieux, Université Laval, Ste-Foy, Qué. G1K 7P4  
 1136 - LÉVEILLÉ, René, 1072 Piedmont, Ste-Foy, Qué. G1V 3C2
- 1138 - DROUIN, Clément, 675 rue Alsace, Ste-Foy, Qué. G1X 2S3  
 1139 - PAQUETTE, J.O.R.Claude, 16320 Richelieu, St-Hyacinthe, Qué. J2T 4B4  
 1140 - PLEAU, Jacques, 354 rue St-Olivier, Québec, Qué. G1R 1G5  
 1141 - GAGNON, Armand, 860 avenue Lauzon, Ste-Foy, Qué. G1X 3C3  
 1142 - THIBEAULT, Micheline J., 3969 Rosewood, Ste-Foy, Qué. G1X 1C7  
 1143 - DIONNE, Rodrigue, 98 rue Cholette, Hull, Qué. J8Y 1J8  
 1144 - CÔTÉ, Georges, 1-89 rue Ste-Anne, Québec, Qué. G1R 3X6  
 1145 - RICHARD, Guy N., C.P. 10002, Ste-Foy, Qué. G1V 4C6  
 1146 - GINGRAS, Pierrette, 4-1407 Place des Erables, Charny, Qué. G6W 3W7  
 1147 - COUTURE, Lucille, 1072 rue Turnbull, Québec, Qué. G1R 2X8  
 1148 - CHARLAND, Jean-Baptiste, 119 rue Ste-Victoire, Victoriaville, Qué. G6P 2N3  
 1149 - ROBITAILLE, Lorraine Samson, 1445 rue De Longueuil, Québec, Qué. G1S 2G2  
 1150 - GAUVREAU, Jean-Marie, 1233 rue Forget, Sillery, Qué. G1S 3Y6
- 1152 - PARADIS, Marguerite, 6 Rang des Beaumonts, Ancienne Lorette, Qué. G2E 3L9  
 1153 - GAUTHIER, Micheline, 234 rue St-Denis, Chicoutimi-Nord, Qué. G7G 3T1  
 1154 - CHAMBERLAND, Roger, 390, 71e Rue Ouest, Charlesbourg, Qué. G1H 4T2  
 1155 - BRISSON, Réal, 2-945 avenue Cartier, Québec, Qué. G1R 2R8  
 1156 - COALLIER, Jacqueline Hamel, 81 rue Moncion, Hull, Qué. J9A 1K4  
 1157 - LAMOTHE, Louise, 1061 Forget, Sillery, Qué. G1S 3Y3  
 1158 - PELLETIER, Madeleine, 520 St-Cyrille-ouest, Québec, Qué. G1S 1S5  
 1159 - GIGUERE, Yvette, 75 boul. Trudel-est, St-Boniface, Cté Laviolette, Qué. GOX 2L0  
 1160 - DAIGLE, Cécile, 7590 rue Rolland, Charlesbourg, Qué. G1H 6C3  
 1161 - BUSSIERES, Michel, 508 rue La Salle, Rimouski, Qué. G5L 3X1  
 1162 - FILION, Gilles-Willie, 5623 rue du Bocage, Pierrefonds, Qué. H8Z 1L4  
 1163 - DUSSEAU, Guy, 1255 rue Nelles, Ste-Foy, Qué. G1W 3B3  
 1164 - JOLICOEUR, Suzanne, 3-3325 rue Duval, Québec, Qué. G1L 4P6  
 1165 - LALIBERTE, Nicole Larose, 30B rue Lavigne, Victoriaville, Qué. G6P 4Y6  
 1166 - BELAND, Louise Nobert, 761 rue Grenier, St-Tite, Qué. GOX 3H0  
 1167 - MARTINEAU, Charlotte, 904 rue Bon Air, Ste-Foy, Qué. G1V 2P5  
 1168 - LA RUE, Léonard, 560 rue Belec, Laval, Qué. H7X 1L3  
 1169 - GAGNON, Louis, 4967 est rue des Bocages, C.P. 1371, Cap Rouge, Qué. GOA 1K0

## PETIT LEXIQUE DE TERMES ET D'EXPRESSIONS GÉNÉALOGIQUES

par H.P. Tardif

### INTRODUCTION

Au cours de recherches en généalogie la lecture des actes de l'état civil et des actes notariés révèle un grand nombre de termes et d'expressions techniques ou autres qui ne sont pas d'usage courant ou qui font partie du vocabulaire spécialisé des hommes de loi. En fait, les notaires et les curés employaient un vocabulaire particulier qui revenait continuellement dans les actes de l'état civil et dans tous les actes notariés tels contrats de mariages, testaments, inventaires et autres nombreux types de contrats. Certains mots se retrouvent dans les actes de vente par exemple, d'autres sont propres aux actes de l'état civil: en fait, presque chaque type d'acte a ses termes caractéristiques. Pour le non-initié, ces expressions ne sont pas familières et même si dans plusieurs cas leur sens peut en être déduit ou deviné le chercheur devra souvent s'arrêter pour en déterminer une signification plus précise.

Voilà donc que m'est venue l'idée de préparer une liste de ces termes et expressions rencontrés le plus fréquemment et d'en donner la définition. A cause du manque d'espace, seulement le sens particulier qui s'applique dans le cas qui nous intéresse a été donné et non pas toutes les différentes significations de ces mots. Plusieurs de ces termes ont une origine très ancienne et leur sens a changé avec les siècles. D'autres ne sont plus employés aujourd'hui.

Pour plus de facilité, ces mots ne sont pas tous mentionnés dans l'ordre alphabétique mais ils sont donnés dans certains cas par groupes de même étymologie ou sous un sujet commun et on n'y revient pas là où on devrait les trouver dans l'ordre alphabétique. Les exemples entre guillemets indiquent l'expression typique souventes fois employée que l'on voulait définir.

Ces brèves définitions s'appliquent en grande partie au domaine du droit et ne peuvent remplacer les cours de droit public, civil ou canonique qu'il faudrait avoir suivis pour comprendre tous les aspects légaux de ces documents. Néanmoins elles devraient être utiles à une meilleure appréciation du sens des documents anciens.

Ce lexique donné en annexe contient un grand nombre d'entrées comprenant définitions et exemples de termes et expressions contenus dans divers actes notariés, les actes de l'état civil et autres, portant sur les questions de parenté, la monnaie, le droit et les transactions de toutes sortes. Il me fera plaisir de le reviser et de l'augmenter suite aux suggestions que je serai très heureux de recevoir de la part des lecteurs. Ces définitions pour la plupart, ont été tirées de différents dictionnaires Larousse et Robert, et de dictionnaires de "l'ancien langage français".

## TERMES ET EXPRESSIONS GENEALOGIQUES

- Acceptation (acte d'): Acte par lequel un individu accepte: consentement formel. "Acceptation d'une traite".
- Accord (acte d'): Acte qui stipule et ratifie le pacte, la convention ou l'arrangement entre ceux qui se mettent d'accord.
- Achat (acte d'): Acte par lequel un contractant devient acquéreur d'un bien quelconque.

### Acquêts et Conquêts

- Acquêts: Bien acquis par un des époux au cours de l'association conjugale, sous un régime de communauté, et qui fait partie de la masse commune. "Communauté réduite aux acquêts". "Les dits futurs époux seront uns et communs en tous biens meubles et acquêts immeubles". S'oppose au bien propre qui reste la propriété personnelle de celui des conjoints qui en fait l'acquisition.
  - Conquêts: Synonyme d'acquêt. Voir acquêt. "En tous biens meubles et immeubles, acquêts et conquêts". Ne s'emploie qu'avec acquêts et se dit surtout des biens acquis par les époux durant la communauté.
- Acquit: Reconnaissance écrite d'un paiement (donnée par l'inscription de la mention pour acquit, avec date et signature).
- Acte: Pièce écrite qui constate un fait, une convention, une obligation. "Acte de vente". Actes de l'état civil (de naissance, de mariage, de décès)". "Acte sous seing privé, notarié, authentique".
- Adjudication (acte d'): Déclaration par laquelle le juge ou un officier public attribue au plus offrant un bien mis aux enchères. "Adjudication volontaire, judiciaire, forcée".
- Aliénation: Transmission qu'une personne (aliénateur) fait d'une propriété ou d'un droit, à titre gratuit (donation, legs) ou onéreux (vente, cession).
- Ascendance: Ligne généalogique par laquelle on remonte de l'enfant aux parents, aux grand-parents: ensemble des générations de personnes d'où est issu quelqu'un. "Ascendance paternelle, ascendance maternelle".

### Aveu et Dénombrement

- Aveu: Déclaration écrite constatant l'engagement du vassal envers son seigneur à raison du fief qu'il en a reçu. Acte par lequel un seigneur reconnaissait quelqu'un pour vassal, ou un vassal, quelqu'un pour seigneur. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'aveu est accompagné du dénombrement.

- Dénombrement: Action de dénombrer (des personnes, des choses): son résultat.
  - Aveu et dénombrement: Etat détaillé et complet des habitations et des terres des censitaires, des droits qui en dépendent, des autres redevances perçues présenté par le seigneur au vassal après que celui-ci eût prêté le serment d'être fidèle à son seigneur.
- Ayant cause: Personne qui a acquis d'une autre (l'auteur) un droit ou une obligation. "Les ayants cause".
- Ayant droit: Personne qui a des droits à quelque chose. "Les ayant droit à une prestation".
- Bail: Contrat par lequel l'une des parties (le bailleur) s'oblige à faire jouir l'autre (preneur, locataire, fermier) d'une chose pendant un certain temps, moyennant un certain prix que celle-ci s'oblige de lui payer.
- Bail emphytéotique: Bail de longue durée (18 à 99 ans) qui confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque.
- Bail à ferme: Contrat verbal ou écrit entre le propriétaire et le locataire. Anciennement (13è siècle) convention moyennant un arrérage ferme, fixe.
- Ferme:
    - (1) Convention par laquelle un propriétaire abandonne à quelqu'un pour un temps déterminé la jouissance d'un domaine agricole moyennant une redevance en argent ou en nature. "Donner ses terres à ferme", "Bail à ferme".
    - 2) Convention par laquelle le propriétaire d'un droit en abandonne à quelqu'un la jouissance pour un temps déterminé et moyennant un prix fixé. "La ferme des chaises d'une église".
    - (3) Par extension: exploitation agricole donnée à ferme. Toute exploitation agricole.
- Bailli: Officier d'épée ou de robe qui rendait la justice au nom du roi ou d'un seigneur.
- Baillage: Circonscription ou territoire soumis à la juridiction du bailli. Par extension, tribunal présidé par le bailli, lieu où le bailli rendait justice, ou demeure du bailli. "Notaire au baillage et seigneurie de Beaupré".
- Ban: Proclamation officielle publique de quelque chose, en particulier d'un ordre, d'une défense.
- Ban de mariage: Proclamation solennelle d'un futur mariage à l'église. "Les bans de mariage sont affichés à la porte de l'église". "On a publié les bans".

- Bien:** Chose tangible, susceptible d'appropriation. En droit: biens meubles et immeubles. Biens publics. Bien privés. Biens communs et biens propres. Biens dotaux. Biens successoraux.
- Billet:** Papier reconnaissant ou attestant d'une chose, d'un droit ou d'une convention. Promesse écrite, engagement de payer une certaine somme.
- Billet à ordre:** Billet par lequel une personne s'engage à payer soit à vue, soit à une échéance déterminée, une certaine somme, à une autre personne.
- Caution juratoire:** Serment fait en justice de se représenter en personne ou de rapporter une chose.
- Cens:** Redevance en argent ou en nature due par les tenanciers au seigneur du fief dont leur terre relevait. Le cens féodal était personnel ou réel. Dans le premier cas il portait sur les personnes (capitation); dans le second sur les terres concédées par un seigneur à un tenancier (terres censives). "A titre de cens et rente foncière". "Avoir concédé à titre de cens et rente seigneuriale".
- Censive:** Sous le régime féodal, terre assujettie au cens annuel, tant en espèces qu'en nature "En la censive de la seigneurie".

#### Circonstances et Dépendances:

- **Circonstances:** Particularité qui accompagne un fait, un évènement, une situation.
  - **Dépendance:** Rapport qui fait qu'une chose dépend d'une autre. Objet qui est rattaché à un autre comme accessoire. Terre, bâtiment dépendant d'un domaine, d'un bien immeuble. "Les dépendances d'un domaine".
  - **Circonstances et dépendances:** En droit, les accessoires d'un bien immeuble. Tout ce qui dépend d'un bien immeuble, d'une action légale, d'un procès.
- Collatéral:** Qui est latéral par rapport à quelque chose. En droit: "héritier collatéral", parents collatéraux", membres d'une même famille descendants d'un auteur commun. Substantif: Les collatéraux. Ligne collatérale (opposé à ligne directe).
- Commis au greffe et tabellionage:** Fonction remplie par le secrétaire du gouverneur avant l'arrivée des notaires.
- Concéder:** Accorder à quelqu'un comme une faveur.



- Concession:** Portion de terrain, terre qui fait l'objet d'une concession. Action de concéder. "Concession en fief et seigneuries".
- Concession (acte de):** Contrat par lequel un individu (le concédant) cède à un autre (le concessionnaire) moyennant certaines clauses, un droit, un privilège, un terrain etc.

### Consanguinité (et mots connexes)

- **Consanguinité:** Lien qui unit les enfants issus du même père. Degré de consanguinité". Par ext. Toute parenté.
  - **Consanguin, consanguine:** Qui est parent du côté du père. Frère consanguin, soeur consanguine. Subst: Les consanguins.
  - **Germain, germaine:** Adjectif et nom. Du latin germanus, de germen "qui est de même sang". (1) Adjectif: Né des mêmes père et mère. Frères germains (opposé à utérin). (2) Substantif: Les germains: frères, soeurs, parents.
  - **Cousins germains:** Ceux descendant de frères ou de soeurs: les cousins ayant au moins une grand-mère ou un grand-père commun. Subst. "Cousins issus de germains": cousins au cinquième ou au sixième degré de parenté, qui descendent d'un cousin germain (ou d'une cousine germaine) ou dont les parents sont cousins germains entre eux.
  - **Double cousins germains:** Enfants de deux enfants germains ayant épousé deux autres enfants germains.
  - **Demi-frère:** Frère par le père ou la mère seulement. Demi-frère de même père (frère consanguin) de même mère (frère utérin).
  - **Utérin, utérine:** Se dit des frères et soeurs qui ont la même mère mais un père différent (opposé à enfants germains). Frère utérin.
  - **Ainé:** Adjectif et nom. Qui est né le premier (par rapport aux enfants, aux frères et soeurs). Descendant de l'ainé. "La branche aînée de la famille". Frère ou soeur plus âgé qu'un autre enfant. Elle est mon aînée de deux ans.
  - **Puiné:** Adjectif et nom. Cadet. Frère puiné.
  - **Tardillon:** (Familial et régional). Dernier-né venu au monde longtemps après ses frères et soeurs.
- Conseil souverain de la Nouvelle-France:** Juridiction établie par un édit d'avril 1663 de Louis XIV pour diriger l'administration de la Nouvelle-France. (D'autres conseils souverains ont existé en France, à la Martinique etc.).
- Contrat:** Convention par laquelle une ou plusieurs personnes s'obligent envers une ou plusieurs autres à donner, à faire ou à ne pas faire quelque chose.

Contrat de mariage:	Convention qui fixe le régime des biens des époux pendant le mariage.
Convalidation:	Action de confirmer, de rendre valide (de fortifier).
Convention:	Accord de deux ou plusieurs personnes portant sur un fait précis.
Décharge (acte de):	Acte qui atteste de la libération d'une obligation, d'une dette etc. (La décharge diffère de la quittance en ce que l'obligation dans le cas de la décharge n'est pas entièrement payée).
Déclaration (acte de):	Acte par lequel on affirme l'existence d'une situation de fait, d'une situation juridique. Affirmation orale ou écrite de cette action. "Déclaration de faillite, déclaration d'état civil, de changement de domicile, de douane" etc.,.
Délibération:	Examen et discussion d'une affaire entre plusieurs personnes.
Dépens:	Ensemble de certains frais que chacune des parties a dû faire au cours de l'instance pour la défense de ses droits (impôts et charges fiscales, frais relatifs à l'instauration du procès, droit de plaiderie) et qui seront en principe payés en totalité par toute partie qui succombe. "Etre condamné aux dépens". "Taxes de dépens du Conseil Souverain".
Désistement (acte de):	Acte d'abandon volontaire d'un droit, d'un avantage.
Dispense:	Autorisation spéciale, donnée par l'autorité ecclésiastique de faire ce qui est défendu ou de ne pas faire ce qui est prescrit.
Donation (acte de):	Contrat par lequel le donateur (ou disposant) se dépouille actuellement et irrévocablement de la chose donnée en faveur du donataire qui l'accepte. Acte d'aliénation de la propriété d'un objet à titre gratuit entre vifs.
Donation au dernier vivant:	Donation réciproque que se font deux époux au profit du survivant, et qui est toujours révocable, sauf si elle a été faite dans le contrat de mariage.
Donation entre vif:	Entre personnes vivantes.
Donation viagère:	Donation dont on possède la jouissance sa vie durant.
Douaire:	Droit conventionnel ou coutumier de l'épouse survivante sur les biens de son mari. Bien assuré à la femme par le mari en cas de survie.

Douaire coutumier:	Douaire qui est en force habituellement quand les contractants ne font pas d'autres arrangements.
Douaire préfix:	Douaire déterminé ou fixé d'avance par arrangement avant la passation du contrat de mariage.
Echange (acte d'):	Contrat par lequel les deux parties se donnent respectivement une chose pour une autre. (Opération par laquelle on échange des biens, des personnes etc.).
Engagement (acte d'):	Contrat par lequel un individu loue ses services ou se lie par une promesse, une convention. Promesse de servir pendant une certaine période de temps et moyennant une certaine rémunération. "Engagement militaire".

#### Ecu - livre - sol (et mots connexes)

- Ecu: Ancienne monnaie qui portait, à l'origine, l'écu de France sur une de ses faces. "Premiers écus d'ors frappés sous Saint-Louis". "Ecu blanc" (1641), pièce d'argent de trois livres.
- Franc: Ancienne monnaie d'or équivalant à une livre ou vingt sols.
- Livre: Ancienne monnaie de compte représentant à l'origine un poids d'une livre d'argent, et moins de cinq grammes à l'établissement du système métrique (1801). Signe: L ou #.
- Sol: Forme ancienne de sou. Sol pour livre: impôt du vingtième qui frappait la vente de marchandise (une livre = vingt sols).
- Sou: Anciennement, monnaie de billon (monnaie de cuivre mêlée ou non d'argent-monnaie divisionnaire) valant le vingtième de la livre. Le sou tournois valait douze deniers.
- Liard: Ancienne monnaie française de cuivre qui valait trois deniers ou le quart d'un sou.
- Denier: Ancienne monnaie française valant la deux-cent-quarantième partie de la livre.
- Tournois: Se dit de la monnaie frappée à Tours, devenue par la suite monnaie royale. "Livre, denier tournois et parisis". "Livre, sol et deniers tournois".
- Parisis: Se dit de la monnaie frappée à Paris, valant un quart de plus que celle frappée à Tours. "Denier parisis et denier tournois".
- Louis: Ancienne monnaie d'or, frappée à l'effigie du roi de France (valeur 10 livres, puis 24). Après 1803, pièce d'or française de vingt francs.

- Pistole: Ancienne monnaie d'or battue en Espagne, en Italie, ayant même poids que le louis. Monnaie de compte qui valait dix livres.
- Chelîn: Pièce valant vingt coppes ou sous.  
(Chelîng, shilling)
- Shilling: Unité monétaire anglaise, valant un vingtième de la livre anglaise, ou douze pence.
- Livre anglaise: Unité monétaire anglaise. "La livre vaut vingt shillings".  
Signe: £
- Piastre: Monnaie (actuelle ou ancienne) de divers pays.

NOTE:

La livre est l'unité monétaire sous le régime français. En France vingt sous valaient une livre et cinq livres valaient une piastre. Au Canada pour diverses raisons, la livre valait seize sous et deux tiers, soit six livres à la piastre. Un maître-artisan gagnait de quatre à six livres par jour (Alexandre Paradis, "Kamouraska 1674-1948", Québec 1948).

- Estoc: Origine d'une famille, ascendance, extraction. En droit: biens passant par succession en ligne directe. "Aux siens de son côté, estoc et ligne".
- Eviction: Dépossession de tout ou partie d'un droit sur une chose, par le fait d'un tiers qui exerce sur cette même chose un droit antérieur qui porte atteinte au premier.
- Expédier: Délivrer une copie conforme à la minute d'un jugement, d'un acte notarié.
- Bon à expédier: Formule permettant au greffier de délivrer la grosse d'un jugement.
- Expédition: Copie littérale d'un acte ou d'un jugement.
- Feu: Par extension (vieilli) - Foyer, famille, (dans un village). "Hameau de cinquante feux".
- Feu et lieu: Locution moderne "N'avoir ni feu ni lieu"; ni foyer ni domicile fixe. "Y avoir feu et lieu".
- Feu, feue: Adjectif. Qui est mort depuis peu de temps. "La feue impératrice a gardé la Hongrie". "Son feu père". (Avant l'article ou le possessif cet adjectif est invariable). "Feu la mère de madame". "Feu son père".
- Fief: Au moyen âge, domaine concédé à titre de tenure noble par le seigneur à son vassal, à charge de certains services. Terre ou autre bien qu'un vassal tenait de son seigneur auquel en échange il prêtait foi et hommage et devait certains services et redevances.

- Filiation:** Lien de parenté unissant l'enfant à son père (filiation paternelle) ou à sa mère (filiation maternelle). Lien de descendance directe entre ceux qui sont issus les uns des autres.
- Foi et hommage (acte de):** Acte par lequel le vassal se déclarait l'homme de son seigneur, en lui promettant une fidélité et un dévouement absolus. Serment de fidélité et de loyauté que le vassal ou censitaire prêtait entre les mains du seigneur.
- Franc-alleu:** Terre de pleine propriété, affranchie de toute obligation ou redevance (à l'opposé du fief).
- Garde-note:** Titre d'office, qualité qui se joignait autrefois à celle de notaire.
- Greffe:** Bureau où l'on garde les minutes des actes de procédure. "déposer un dossier au greffe". "Le greffe de la justice de paix, du tribunal, des notaires".
- Grosse:** Ecriture en gros caractère. Expédition d'une obligation notariée ou d'une décision judiciaire dont les caractères sont plus gros que ceux de la minute et qui est revêtue de la formule exécutoire. "Grosse d'un contrat, d'un jugement". "Faire une grosse".
- Hérédité:** Qualité d'héritier. Droit de recueillir une succession.
- Hérédité (pétition d'):** Action intentée par l'héritier pour revendiquer la succession contre toute personne qui se prétend elle-même héritière.
- Hoir:** Héritier direct. "Montaigne espérait un hoir mâle". (Duhamel). "Lui, ses hoirs et ayants cause".
- Hoirie:** Héritage. Se dit encore, en terme de droit, dans les expressions: "Avance d'hoirie" ou "avancement d'hoirie", donation faite à un héritier présomptif par anticipation sur sa part dans la succession.
- Honorable homme - honorable bourgeois:** Titre que prenaient les notables bourgeois. Qui est digne d'estime et de considération.

#### Huissier en la sénéchaussée et juridiction de Québec

- **Huissier:** Officier ministériel chargé de signifier les actes de procédure et de mettre à exécution les décisions de justice et les actes authentiques ayant force exécutoire. Actes d'huissier: assignation, commandement, constat, exploit, procès-verbal, protêt, saisie, sommation.
- **Sénéchal:** Officier royal qui, dans certaines provinces exerçait des fonctions analogues à celles d'un bailli (pour la justice, les finances etc.).

- Sénéchaussée: Etendue de la juridiction d'un sénéchal: tribunal du sénéchal.
  - Juridiction: (1) Pouvoir de juger, de rendre la justice: étendue et limite de ce pouvoir.  
(2) Tribunal, ensemble de tribunaux de même catégorie, de même degré.
- Indivis: Se dit d'un bien sur lequel plusieurs personnes ont un droit et qui n'est pas matériellement divisé entre elles. "Bien indivis, propriétés indivisées".
- Inhumation: Action d'inhumér.
- Inhumér: Mettre en terre un corps humain avec les cérémonie d'usage.
- Insinuations de la Prévoté:
- Insinuer: Inscrire un acte dans un registre, qui lui donne authenticité "documents insinués au Conseil Souverain".
  - Insinuation: Inscription d'un acte sur un registre: insertion. Insinuation d'un testament, d'un contrat.
  - Prévôt: Nom donné à divers officiers et magistrats d'ordre civil ou judiciaire, royaux ou seigneuriaux, "Grand Prévôt de France".
  - Prévoté: Fonction, juridiction du prévôt, circonscription où elle s'exerçait, siège de cette juridiction.
  - Registres de la Prévoté: A Québec, Registres du Tribunal de la Prévoté formé en mai 1866 dans le but de juger les causes entre vassaux.
- Inventaire (acte d'): Etat descriptif dressé lors de l'opération consistant à énumérer, décrire et évaluer par écrit les éléments, (biens, meubles, titres, papiers etc.) composant l'actif et le passif d'un individu, d'une communauté, d'une succession.
- Jugement (acte de): Ecrit contenant les termes de la décision ou la sentence du tribunal lorsqu'une cause a été soumise à la décision de sa juridiction. "Jugements et délibérations du Conseil Souverain".
- Licitatïon: Vente aux enchères d'un bien indivis.
- Lignée: Ensemble des descendants d'une personne.
- Livre de raison: Livre de famille. Journal tenu par le chef de famille.
- Lods: Approbation, consentement donné par le seigneur.
- Lods et ventes: Droit de mutation entre vifs perçu par le seigneur à l'occasion de la vente d'une censive.
- Loyaument: Loyalement. "Devoir bien et loyaument".

Marché (acte de):	Convention d'achat et de vente entre deux ou plusieurs personnes portant sur la fourniture de marchandises, de valeurs ou de services.
Maréchaussée:	Corps de cavaliers placé sous les ordres d'un prévôt des maréchaux, et chargé des fonctions de la gendarmerie actuelle. Gendarmerie.
Minute:	Petite écriture, petit caractère. Original d'un acte authentique dont le dépositaire ne peut se dessaisir. "Minutes d'un jugement". "Minutes des actes notariés". (Conservées au minutier). "Copie, expédition d'une minute".
Mouvance:	Dépendance d'un fief par rapport à un autre. Fief dont d'autres dépendent (mouvance active ou qui dépend d'un autre fief (mouvance passive).
Norriture:	Jeune bétail que l'on élève. "Deux porcs noritureaux".
<u>Notaire (et mots connexes):</u>	
- Notaire:	Officier public établi pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et expéditions.
- Notaire Seigneurial:	Qui ne possédait juridiction que dans la circonscription des seigneuries.
- Notaire Royal:	Nommé par le roi.
- Tabellion:	Officier qui délivrait les grosses des actes reçus en minutes par les notaires. Officier public qui remplissait les fonctions de notaire dans les juridictions subalternes.
Nous:	(Dans l'expression: "nous prêtre curé soussigné avons reçu leur consentement....."). Emploi stylistique de NOUS dit emploi "de majesté", où le "nous" est employé pour le "je". "Nous, préfet de la Seine ordonnons....". "Nous, évêque...". "Nous Tartarin, gouverneur de Port-Tarascon et dépendances..". (Daudet).
Obligation (acte d'):	Acte par lequel un individu reconnaît un lien de droit qui le contraint de donner, de faire ou de ne pas faire quelque chose. Acte par lequel on se reconnaît débiteur.
Ondoiment:	Baptême provisoire, où seule l'ablution baptismale est faite, sans les rites et prières habituels.
Ondoyer:	Baptiser par ondoiment.

## Ordonnances des intendants:

- Ordonnances: Textes législatifs émanant de l'Exécutif (roi, gouvernement). Décision émanant d'un juge unique. "Ordonnances et édits". "Ordonnance de non-lieu". "Ordonnance pénale".
- Intendant: Agent du pouvoir royal, investi d'attributions illimitées dans une ou plusieurs provinces.
- Partage (acte de): Opération par laquelle un bien est partagé entre les copropriétaires, ou par laquelle un individu répartit ses biens en fixant la part de chacun. "Partage d'un domaine, partage judiciaire".
- Posthume: Qui est né après la mort de son père. "Enfant posthume".
- Préciput: Avantage conféré à l'un des époux. A un héritier. Droit accordé à une personne de prélever avant tout partage, certains biens sur une masse commune.
- Prénommée: Personne qui a déjà été nommée dans un document, dans un acte. Personne qui a tel prénom: "Le prénommé Louis".
- Prisée: Estimation d'objets mobiliers par un commissaire-priseur ou un greffier de justice de paix. "Prisée d'un inventaire de succession". "Prisée de vente aux enchères".
- Procès-verbal: Acte dressé par une autorité compétente et qui constate un fait entraînant des conséquences juridiques. "Procès-verbal du juge, du notaire, de l'huissier".
- Procès-verbaux des Grands-Voyers: Rapport manuscrits des officiers chargés de l'administration générale des voies publiques (voyers).
- Procuration (acte de): Ecrit constatant un mandat i.e. un contrat unilatéral par lequel une personne (mandant) donne à une autre (mandataire) le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom.
- Proparlé-pourparlé: Discuté, débattu, traité, négocié. "La dite proparlée".
- Quittance (acte de): Ecrit par lequel un créancier reconnaît que le débiteur a acquitté sa dette: titre qui comporte libération, reçu ou décharge.
- Ratification (acte de): Confirmation écrite par laquelle une personne rend valable un acte en renonçant à en demander l'annulation. "Ratification de vente".
- Recensement: Dénombrement détaillé (des habitants d'un pays).
- Reconnaissance (acte de): Ecrit par lequel on admet l'existence d'une obligation, on se reconnaît débiteur envers quelqu'un etc.



- Reçu:** Ecrit dans lequel une personne reconnaît avoir reçu une somme d'argent ou un objet mobilier à titre de paiement, de dépôt, de prêt ou de mandat. Quittance sous seing privé.
- Réhabilitation:** Fait de rétablir dans une situation juridique antérieure, en relevant de déchéances d'incapacités. Actions de rétablir quelqu'un en son premier état, dans ses droits, dans ses prérogatives.
- Réhabilitation de mariage:** Cérémonie qui avait pour objet de réparer quelques vices de forme, lorsque les contractants consentaient à demeurer unis.
- Renonciation (acte de):** Acte par lequel on renonce à un droit, à une charge. "Renonciation à une hypothèque, à une succession, à une servitude, à un usufruit".
- Retrocession (acte de):** Acte par lequel on cède à quelqu'un ce qu'on a reçu de lui. Par extension, vendre à un tiers ce qu'on vient d'acheter ou céder à nouveau un droit acquis.
- Revalidation:** Action de valider de nouveau.
- Revalidation du mariage:** En droit canonique, remède ordinaire à une union invalide, qui comporte habituellement le renouvellement du consentement matrimonial.
- Roture:** Redevance due au seigneur pour une terre à défricher (d'une propriété non noble). Etat d'une terre, d'un héritage qui n'est pas noble.
- Roturier:** Qui n'est pas noble, qui est de condition inférieure dans la société féodale et dans l'Ancien Régime.
- Saisine:** Droit du seigneur sur la prise en possession des héritages qui relevaient de lui. Investiture donnée par le seigneur et pour laquelle on payait un droit. "Lesdits cens et rentes et autres redevances portent lods et ventes saisines et amendes".

Seigneur (et mots connexes):

- Seigneur: (1) Celui de qui dépendent des terres, des personnes: le maître dans le système des relations féodales.  
(2) Titre honorifique donné jusqu'à la fin de l'ancien régime (et parfois après) aux personnages de haut rang.
- Seigneurie: Droit du seigneur.
- Seigneurie: (1) Historique: Pouvoir, droits, autorité du seigneur sur les terres et sur les personnes.  
(2) Terre d'un seigneur.  
(3) Droits féodaux d'une terre seigneuriale, indépendamment de la terre elle-même.

- Sieur: Nom. Seigneur, Sire. Vieux mot qui signifie Monsieur. Qualification donnée autrefois aux possesseurs de terres non titrées.
  - Sieurie: Anciennement, domaine seigneurial. Dans certains cas on a employé seigneurie pour le domaine commandé par un seigneur qui a des vassaux et sieurie pour le domaine appartenant à un sieur ou sire n'ayant pas de vassaux.
  - Sire: Titre féodal donné à certains seigneurs. Titre honorifique que prenaient des bourgeois. Monsieur.
  - Messire: Ancienne dénomination honorifique réservée d'abord aux grands seigneurs, puis ajoutée aux titres des personnes de qualité ou placée devant le nom des prêtres, avocats, médecins.
  - Monseigneur: Titre honorifique donné à certains personnages éminents (aux archevêques, évêques, prélats et aux princes des familles souveraines).
  - Monsieur: Titre donné autrefois aux hommes de condition assez élevée (nobles ou bourgeois). Titre donné aux princes de la famille royale. Maintenant, titre donné aux hommes de toute condition.
- Seing: Signature.
- Seing privé: Signature d'un acte non enregistré devant notaire. "Acte sous seing privé".
- Société (acte de): Contrat d'association. Contrat par lequel plusieurs personnes conviennent de mettre quelque chose en commun pour effectuer à meilleur compte des opérations en vue de partager le bénéfice qui pourra en résulter.
- Sommation: Mise en demeure faite à une personne de faire quelque chose dans les formes établies, de justifier une action, ou de satisfaire à une obligation. "Avoir sommation de payer une dette".
- Stipuler: Enoncer comme condition dans un contrat, un acte. "Stipuler pour quelqu'un".
- Successeur: Personne appelée à recueillir une succession. "Héritiers et successeurs irréguliers". "Successeurs et ayants cause".
- Terre franche: Qui contient dans des proportions harmonieuses les éléments nécessaires à la culture.

### Testament et codicille:

- Testament: Acte unilatéral et solennel, révocable jusqu'au décès de son auteur par lequel celui-ci dispose de tout ou d'une partie des biens qu'il laissera en mourant.

- Testament olographe: Testament écrit en entier de la main du testateur.
- Codicille: Acte postérieur à un testament, le modifiant, le complétant ou l'annulant.

**Titre:** Écrit qui constate un acte juridique ou un acte matériel pouvant produire des effets juridiques. "Titres de propriété, de transport". "Droit de titre". "Titre-nouvel".

**Titre-nouvel:** Acte authentique établissant un droit nouveau par novation, i.e. par substitution d'une obligation ancienne soit par changement de débiteur ou de créancier, soit par changement de titre.

**Transaction (acte de):** Contrat par lequel les contractants terminent ou préviennent une contestation, en renonçant chacun à une partie de leurs prétentions, i.e. sur la base de concessions réciproques.

Tutelle et curatelle (et mots connexés):

- Tutelle: Institution conférant à un tuteur, assisté d'un conseil de famille et d'un subrogé tuteur, le pouvoir de prendre soin de la personne et des biens d'un mineur ou d'un interdit.
- Tuteur: Personne chargée de veiller sur un mineur ou un interdit, de gérer ses biens et de le représenter dans les actes juridiques.
- Curatelle: Régime sous lequel sont administrés les biens d'un mineur émancipé. Charge ou fonctions de curateur. "Avoir la curatelle d'une succession".
- Curateur: Personne chargée de la protection des intérêts matériels d'un mineur émancipé, ou de la personne d'un aliéné interné, ou nommé en cas d'absence ou de succession vacante.
- Subrogé-tuteur: Personne choisie par le conseil de famille dans une ligne autre que celle du tuteur pour représenter les intérêts du pupille et pour surveiller la gestion du tuteur. "Dans toute tutelle il y aura un subrogé-tuteur ou une subrogée-tutrice (code civil)".
- Subrogation: Substitution d'une personne à une autre dans une relation juridique.

**Usufruit:** Droit réel de jouissance sur une chose appartenant à autrui qui s'éteint nécessairement à la mort de l'usufruitier. "Le défunt laissait en usufruit à.....ses biens meubles et immeubles". Par extension: Jouissance d'un bien par usufruit. Ce bien lui-même.

**Usufruitier:** Personne qui détient un usufruit.

Vente et transport:

- Vente: Contrat par lequel une des parties (vendeur) s'engage et s'oblige à transférer la propriété d'un bien et à le livrer à l'autre partie (acheteur, acquéreur) qui s'oblige à en payer le prix. «Vente à terme». «Vente par adjudication».
- Transport: Acte par lequel on cède un droit sur un bien quelconque. Cession d'un droit, d'une créance. «L'endossement opère le transport».

Viduité: Etat de veuve, de veuf.

Viduité (délai de): Délai (en principe de 300 jours) imposé à la femme veuve ou divorcée avant de pouvoir se remarier.

\* \* \* \* \*



UN HÉBERT DE FRANCE NOUS ÉCRIT

Je découvre dans «la revue française de généalogie» (Août-Sept. 80) l'adresse de votre Société.

J'ai lu que l'un des tous premiers français à s'être installé, avec toute sa famille, au Canada, était un HÉBERT. Je suppose qu'il a fait souche puisque notre télévision nous a montré un de vos officiers portant ce nom, et les livres de votre écrivain Anne Hébert se vendent ici.

Si un de vos lecteurs s'intéressait à la recherche d'ancêtres HÉBERT, je collaborerais volontiers avec lui. Je réside actuellement dans l'Armagnac, au Sud-Ouest de la France, mais je pense que le berceau des HÉBERT serait la Normandie (le patronyme aurait d'ailleurs quelque chose de Viking).

Mon grand-père, Jean-Baptiste Augustin HÉBERT, était originaire de la région de DREUX et VILLEMEUX (Mézières en Drouai), dans le département de l'Eure et Loir.

Si vous avez dans vos archives une généalogie de la famille HÉBERT, soyez gentils de m'indiquer de quelle façon je pourrais me la procurer.

Michel HÉBERT  
SALLES D'ARMAGNAC  
32370 MANCIET  
FRANCE

\* \* \* \* \*

## LA FAMILLE HAMILTON

par Charles Hamilton

### Origine du nom Hamilton

Selon Augustus W. Delquist, le nom Hamilton est d'origine écossaise; c'était originairement Hambleton d'après le nom du Château du même nom dans le Buckinghamshire. Le clan des Hamilton aurait été fondé par William, troisième fils de Robert, troisième duc de Leicester. William était né à Hambleton, dans le Buckinghamshire, mais quitta l'Angleterre pour venir en Ecosse vers 1215. Il prit le nom d'Hambleton d'après son lieu d'origine et devint l'ancêtre des Hamilton d'Ecosse.

La signification de ce nom de famille viendrait de «hamell», vieux mot anglais désignant un lieu de résidence ou les terres d'un grand propriétaire et de «dun» signifiant ville ou place forte; ainsi nous pouvons conclure que le «hamell» était au tout début le territoire protégé d'un grand tenancier ou seigneur anglais.

Nous rencontrons dans les siècles suivants différentes orthographes de ce nom, telles que Hambleton, Hambelton, Hambetton, Ambelton et Ambetton. Dans les documents des archives religieuses et civiles concernant l'ancêtre Charles Hambelton qui est arrivé à Québec à la fin du XVIIIe siècle, c'est le nom de Hambelton qui est toujours inscrit dans les documents, même si parfois sa signature nous porte parfois à lire Hambetton.

Dès la deuxième génération au pays, les filles aînées se marient sous le nom Hambelton tandis que les autres enfants prennent le nom Hamilton. Les descendants portent tous le nouveau nom de famille et ont pris souche dans le Bas St-Laurent et sur la Côte Nord du fleuve.

### Notes généalogiques

Charles Hambelton, né vers 1766, originaire d'Ecosse selon la tradition, navigateur, cordier et gardien de phare se maria trois fois. Les trois mariages furent célébrés à l'église anglicane de Québec. Il se maria d'abord le 26 octobre 1795 à Euphrosine Rollet, baptisée à Ste-Foy le 25 février 1773, fille de François Rollet et de Geneviève Cadoret. Il convola en secondes noces le 30 mai 1807, avec Agathe Pépin, fille de François Pépin et de Geneviève Juneau de la Jeune Lorette. Il se maria une troisième fois à Charlotte-Angélique Rollet, le 5 mars 1809, fille de Jean-Joseph Rollet et de Marie-Angélique Lortie.

Il se convertit au catholicisme le 11 mars 1822 et son mariage avec Charlotte-Angélique Rollet fut ratifié à l'église de l'Isle-Verte le lendemain par l'abbé Noël, curé de Cacouna, où il fut inhumé le 17 avril 1827.

Euphrosine Rollet, décédée en mars 1807, et Agathe Pépin, en janvier 1809, furent inhumées au cimetière des Picotés à Québec tandis que la troisième épouse devenue veuve, se remaria à Cacouna le 1er septembre 1829 à Guillaume Johnston, résidant à Kamouraska, fils majeur de Guillaume Johnston et de Claire Wilcoks du Haut-Canada.

1- Charles Hambelton

- 1er m. Holy Trinity Church, 26/10/1795 Euphrosine Rollet  
Enfants: baptêmes ou sépultures à Notre-Dame de Québec

Geneviève, B. 02/07/1797; M.-Anne, B. 08/10/1799; Charles, B. 10/09/1800;  
 Euphrosine, B. 31/07/1803 (née un an auparavant à l'île d'Anticosti);  
 Thomas, B. 13/10/1803; Elizabeth, B. 09/04/1805, S. 07/05/1809; Thomas,  
 B. 09/04/1805, S. 12/06/1805.

Mariages

Charles	1er	07/02/1825	T. Pistoles	Sophie Deschênes
	2e	11/05/1871	Moisie	Sophie Mercier
Euphrosine		03/07/1826	Isle-Verte	Pascal Marquis
Geneviève	1er	01/05/1821	N.D.de Québec	Ignace Dutil
	2e	03/05/1824	Neuvville	Louis Beland
Marie (Anne)		04/10/1826	Neuvville	Jos. Mailloux

- 2e m. Metropolitan Church 30/05/1807 Agathe Pépin

Enfants: baptêmes ou sépultures à Notre-Dame de Québec

Robert, B. 23/03/1808, S. 13/08/1808; Jean-Hector, B. 26/01/1809,  
 S. 14/04/1809.

- 3e m. Metropolitan Church 05/03/1809 Charlotte-Angélique Rollet

Enfants: baptêmes ou sépultures à l'Isle-Verte

Marie, B. 09/03/1810; Thomas, B. 06/10/1811; Paul-Frederick, B. 23/07/1813,  
 S. 13/08/1814; Pierre-Hyppolite, B. 05/03/1814, S. 08/07/1814; Jean-  
 Frederik, B. 26/06/1815; Sophie, B. 18/10/1818; Julie-Apolline, B. 04/08/1816;  
 William, B. 20/02/1821; Sarah, B. 18/01/1824.

Mariages

Thomas		07/09/1835	Rimouski	Claire Chouinard
Sara		07/05/1838	"	Germain Lévesque
Sophie		13/05/1839	"	Stanislas Lévesque
Julie-Apolline		07/01/1840	Cacouna	Basile Beaulieu
William	1er	07/02/1842	Ste-Luce	Sara De Champlain
	2e	09/04/1861	Isle-Verte	Onésime Côté
M.-Angélique		05/08/1825	Cacouna	Moise Dumont

- |                     |                |            |                     |
|---------------------|----------------|------------|---------------------|
| 2- Charles Hamilton | Trois-Pistoles | 07/02/1825 | Sophie Deschêne (1) |
| Sophie              | Matane         | 08/07/1844 | Gervais Gauthier    |
| Basilisse           | "              | 12/05/1845 | François Levesque   |
| Charles             | "              | 07/01/1852 | Christine Tremblay  |
| Avida               | "              | 09/11/1856 | François Tremblay   |

	Joseph	Matane	15/11/1859	Tharsile Tremblay
	Angèle	"	06/01/1860	Joseph Isabel
	Jules	"	05/11/1863	Louise Perron
	"	Moisie	11/05/1871	Sophie Mercier
3-	Charles Hamilton	Matane	07/01/1852	Christine Tremblay (2)
	Amélie	Moisie	1873	Charles Fournier
	Christine	"	1873	Charles Bonenfant
	Sophie	Pte-aux-Esq.	1878	Wenceslas Levesque
	Charles	Moisie	1874	Céline Gauthier
	Exina (Odina)	"	20/08/1881	Georges Deschene
	Adolphe	Ste-Félicité	15/02/1887	Céline St-Pierre
	Onésime	"	15/05/1893	Rose-A. Gauthier
	"	Matane	17/10/1905	Florida Vallée
4-	Adolphe Hamilton	Ste-Félicité	15/02/1887	Céline St-Pierre (3)
	Aurélie	"	05/06/1906	Edmond Normand
	"	"	19/01/1963	Placide Desjardins
	Aurore	"	15/04/1907	Charles Normand
	Céline	"	19/01/1909	Henri Vallée
	"	Matane	22/05/1965	Guillaume Fortin
	Anna	Ste-Félicité	02/08/1910	Benoni St-Gelais
	M.Louise	"	28/07/1914	Paul Ouellet
	Sophie	"	19/07/1915	Louis St-Pierre
	Anselme	"	29/04/1919	Eva St-Pierre
	M.Anne	Cap-Chat	03/08/1920	Antonin Côté
	Jeanne	"	14/10/1925	Conrad Landry
	Antonio	Ste-Félicité	12/09/1925	M.Ange St-Pierre
	Antoinette	"	13/09/1928	Georges St-Pierre
	Hector	Capucins	12/09/1945	Estelle Lavoie
5-	Anselme Hamilton	Ste-Félicité	24/09/1919	Eva St-Pierre (4)
	Jeanne-Emma	St-Adelme	13/09/1941	Antonio Simard
	Georges-Henri	Ste-Félicité	23/07/1948	Yvette Fournier
	Charles-Emile	Matane	15/07/1957	M.Luce Bélanger
	Lionel	Amqui	04/08/1956	J.-d'Arc Lacasse
	Valmont	St-René G.	23/07/1962	Aimée Fortin

Lucille	St-Adelme	12/06/1954	Maurice Durette
Lauréanne		25/08/1951	Soeur du Bon-Pasteur
Gisèle	St-Rédempteur de Matane	10/08/1961	Roland Philibert
6- Charles Hamilton	Matane	15/07/1957	M.Luce Bélanger
André-Guy né le 28/08/1958, Hauterive			
Marie-Josée, née le 27/06/1959, Matane			
Jacques-Nelson, né le 06/05/1960, Hauterive			
Jean-Charles, né le 03/06/1963, Hauterive			
Marilee-Julie, née le 17/01/1966, Hauterive			
Richard-Daniel, né le 20/09/1968, Hauterive			

#### Charles Hamilton, gardien du phare de l'Ile-Verte

Le 21 septembre 1809, on annonçait dans la Gazette de Québec que (sic) la lumière du phare de l'Ile-Verte brillerait à l'avenir tous les soirs du coucher au lever du soleil le matin suivant, du 15 avril au 15 décembre inclusivement. Plus de trois cents copies de cette nouvelle parvenaient en même temps aux provinces maritimes et aux pays étrangers. Le 13 du même mois, Charles Hambelton, le premier gardien de ce phare, avait écrit aux autorités compétentes et attendait les directives nécessaires pour commencer les opérations. Il y a donc plus de cent soixante-dix ans que le premier phare à être construit sur les bords du St-Laurent assure la sécurité de la navigation dans cette partie du fleuve.

En mars 1805, fut fondée dans la vieille capitale la Corporation de Trinity House (C.T.H.) de Québec, similaire à celle qui existait à Londres depuis 1515. (1) Le statut établissait les pouvoirs et les devoirs de la nouvelle corporation en constituant des règlements conformes aux lois maritimes de la Grande-Bretagne, tels que la construction de phares, le posage de bouées et d'ancre, l'installation de fanaux et des amers sur les rives du St-Laurent, l'opération de creusage aux endroits nécessaires, ainsi que la réparation et l'amélioration du port de Québec, etc. La Corporation avait aussi le pouvoir absolu sur les pilotes du St-Laurent qui étaient à ce moment-là plus de soixante et dix dont quarante-huit exerçaient leur fonction de Pointe-au-Père à Québec et les autres, de ce dernier endroit jusqu'à Montréal.

L'Ile-Verte, située à deux milles du rivage, face à la paroisse du même nom et à peu près vis-à-vis l'embouchure du Saguenay, mesure six milles de longueur par trois de largeur.

Dès 1801, dans un document écrit et portant la signature du capitaine du port de Québec, du maître du Hâvre et de l'un des navigateurs expérimentés du St-Laurent, on mentionnait cet endroit comme idéal pour l'érection d'un phare puisque cette partie du fleuve était considérée comme la plus dangereuse pour la navigation entre Bic et Québec.

(1) Voir les Archives de la Corporation de Trinity House, aux ANQ, Québec.



En février 1806, à une réunion du conseil d'administration de la C.T.H., la décision est prise d'ériger un phare sur cette île. Une taxe de navigation était chargée depuis plusieurs années pour soutenir et améliorer la navigation et le pilotage sur le fleuve St-Laurent et une partie de ces revenus non utilisés était entre les mains du receveur général et la demande est alors faite au gouverneur de la Province pour concrétiser ce projet aussi vite que la saison le permettrait et que les places et les estimés du coût soient préparés avec son consentement. A la réunion suivante, selon l'approbation gouvernementale, les décisions sont prises de manière à faire l'achat du terrain où serait érigé le phare, à trouver un entrepreneur pour le construire et à commander les plans et autres matériaux nécessaires.

En avril de la même année, le maître du port de Québec et le surintendant des pilotes se rendent à l'île Verte et, après avoir posé des bouées dans le chenal qui la sépare de la rive sud, la contournent et découvrent du côté nord la pointe à-Michaud qui offre un site idéal pour l'érection d'un phare. Un terrain d'une vingtaine d'acres carrés est acquis de Peter Fraser copropriétaire en grande partie de l'île et en 1809 s'ajoute une terre adjacente de deux à trois arpents de largeur par un mille de profondeur.

Nous pouvons constater qu'en ces années, la construction d'un phare était lente et pouvait prendre quelques années; on n'y travaillait qu'en période estivale. C'est ainsi qu'à l'été de 1806, Edouard Cannon, l'entrepreneur principal, monta la charpente du phare et effectua la finition extérieure.

L'été suivant, on exécuta des travaux de menuiserie à l'intérieur et on termina la construction en 1808 en même temps que le peinturage et la pose d'autres enduits nécessaires à protéger le phare contre les intempéries. On attendit (de recevoir) la lanterne et les réflecteurs jusqu'à l'été suivant où le tout fut terminé sous la surveillance de Charles Hambelton qui avait été chargé par la C.T.H. de voir à la bonne marche des derniers préparatifs nécessaires aux opérations prochaines du phare. Le tout aura coûté près de 2200 livres sterling.

Charles Hambelton, premier gardien du phare, d'origine écossaise selon la tradition, ancêtre des Hamilton du Bas St-Laurent et de la Côte-Nord, parent par alliance des Rollet qui se sont distingués dans la guerre de Sécession et de Samuel Holland, navigateur et hydrographe, délaissa la navigation vers 1805 et entra aux services de la Corporation de Trinity House de Québec, au salaire annuel de cent livres sterling le premier mai 1808 pour exécuter d'abord certains travaux relatifs à la navigation et pour remplir ensuite la charge de gardien du premier phare du St-Laurent de septembre 1809 jusqu'à son décès survenu en avril 1827.

Une telle tâche n'était pas facile de son temps. Les moyens modernes ont grandement amélioré le travail et les conditions de vie du gardien de phare. A son engagement par le gouverneur du Bas-Canada en avril 1808, on exige qu'il soit constamment au poste du quinze avril au quinze décembre, du coucher au lever du soleil, que les lampes, les réflecteurs et autres accessoires soient tenus en bon état et que pour ce (sic) cette personne soit sobre, intelligente et en bonne santé. Cependant, à la veille de l'ouverture officielle du phare, la Corporation de Trinity House est plus explicite par ses règlements. En plus des exigences mentionnées plus haut, on précise que les mèches des lampes doivent être nettoyées à toutes les trois heures et les réflecteurs tous les matins, en employant la poudre à polir ainsi que le cuir fourni pour cet usage. On exige un inventaire mensuel des matériaux et en plus de tout tenir en ordre, on doit éviter le

gaspillage et le vol. On ne devra pas tolérer la venue d'étrangers, ce qui pourrait causer du dommage ou l'interruption de la lumière; le gardien est financièrement responsable des bris causés par sa négligence. Ses absences, autres que celles causées par la maladie ou l'incapacité, devront être permises par la C.T.H. et le coût du remplacement sera pris à même son salaire.

La vie de ce fonctionnaire n'est pas toujours facile. On rapporte que, au phare de l'Ile-aux-Oeufs, vers la fin de l'automne 1872, le pivot de la roue de communication du mouvement se cassa et à cause de la saison avancée, on ne put obtenir la pièce de remplacement avant le printemps suivant. Force fut donc de remplacer la mécanique par l'énergie humaine; Paul Côté, gardien du phare, et les membres de sa famille tournèrent à bras cet appareil pendant vingt-sept nuits cet automne-là et aussi longtemps le printemps suivant. Il fallait faire tourner sans arrêt le mécanisme pendant tout le quart de nuit, où il s'agissait de devenir comme automate pour que la lumière brille continuellement. Malgré les engelures, les insomnies et l'énervement causés par le froid et ces interminables nuits passées dans la tour, personne ne faiblit à la tâche que ce soit de l'enfant de dix ans à la femme de quarante ans; le phare de l'Ile-aux-Oeufs continua à chaque minute et demie à jeter sa lumière sur les eaux du Golfe.

Comment Charles Hambelton, premier gardien du phare de l'Ile-Verte, s'est-il acquitté de sa tâche pendant son mandat ?

Au mois d'août 1815, les autorités de C.T.H. sont saisies d'une demande qu'il leur fait pour l'agrandissement de sa demeure et pour une augmentation de salaire qui est resté le même depuis le début des opérations du phare. On approuve sa demande et on la réfère au gouverneur avec maintes recommandations. Les autorités mentionnent leur entière satisfaction au sujet de la conduite et le travail du gardien depuis son engagement. Sa fonction, très grande pendant la saison de navigation, est très importante à cause des conséquences encourues pour la vie et les biens de bon nombre de sujets fidèles à sa Majesté; on ajoute que le gardien en place tient à coeur de remplir sa charge aussi fidèlement que le permet la nature de son isolement.

Au mois de mai de l'année suivante, Charles Hambelton place une commande pour diverses marchandises dont de l'huile. On l'accuse d'être en retard dans sa demande. A la suite de l'inventaire de décembre 1821, les autorités mentionnent qu'il y a une augmentation des dépenses d'huile de soixante-trois gallons comparativement à l'année précédente. Cela ne peut passer inaperçu à cause des plaintes reçues de la part de navigateurs et faites au sujet de la lumière qui ne serait pas visible à l'heure exigée le soir et éteinte trop tôt le matin, et ce à un temps où la température et la neige peuvent servir d'excuses à ce que les lampes ne brûlent pas.

En janvier 1823, le gardien se excuse auprès des autorités auxquelles il écrit une lettre accompagnée de plusieurs affidavits prouvant le non-lieu de ces rapports. Son employeur laisse tomber les accusations après les avertissements d'usage.

En dehors des heures de travail au phare et de celles exigées pour le repos, le gardien devait avoir quelques activités telles que la pêche aux environs de l'île et un peu de culture. D'après les archives de la Corporation de Trinity House, nous savons que le gardien, sur la terre achetée en 1809, a fait des améliorations à ses frais en défrichant dix arpents sur lesquels il transporta de la bonne terre pour enrichir un sol stérile. En 1827, il s'y trouvait

un jardin assez grand pour y ensemer huit cents minots de patates et autres légumes. Le gardien construisit en plus des chemins de communication en diverses directions et érigea plusieurs bâtiments, tels qu'un hangar, une étable, un caveau, un puits en maçonnerie, un four et une petite maison.

Décédé et inhumé à Cacouna en avril 1827, Charles Hamblton fut remplacé comme gardien par la lignée des Lindsay qui se succédèrent de père en fils jusqu'en 1964; Robert, Gilbert, René et Freddy Lindsay furent gardiens du phare pendant cent trente-sept ans.

Il est très intéressant de noter que le premier phare à être construit dans le monde serait celui de Pharos (d'où le nom de phare), petite île située près des rives d'Alexandrie et ce en l'an 283 avant Jésus-Christ. Erigé en forme de pyramide et en pierres blanches, il était d'une hauteur de 550 pieds et visible à 44 milles. Il fut presque complètement détruit en 1304 par un tremblement de terre.

\* \* \* \* \*



## NOUVELLES PUBLICATIONS

- Mario Mimeault: Les registres des baptêmes, mariages et sépultures de la Sainte-Famille de Pabos 1751-1757 et de Sainte-Anne de la Restigouche 1759-1795. Gaspé, 1980. Coût \$6.00 plus frais de poste. C.P. 278, Gaspé, Qué. G0C 1R0
- François et Normand Trépanier: Histoire et Généalogie de la grande famille Trépanier, 1980 accompagné d'un tableau généalogique synoptique des familles Trépanier. Coût: Livre \$20.00. Tableau \$15.00. Les deux ensemble \$25.00. Vendu seulement par: François Trépanier & Normand Trépanier,  
500 Denison ouest      230 Des Saguenéens  
Granby J2G 8C1      Chicoutimi G7H 3A2
- Gérard Lebel, C.Ss.R.: Nos ancêtres Vol. 2, Ste-Anne-de-Beaupré 1981.  
Commander à: Revue Sainte-Anne-de-Beaupré, C.P. 1000, Ste-Anne-de-Beaupré,  
Québec G0A 3C0. Prix \$4.50 plus 0.50¢ frais postaux.
- Youville Labonté: 1. Marriages of St. Francis de Sales, Waterville, Me (1865-1979) \$16.00  
2. Marriages of St. Hyacinthe (1877-1979) and of St. Mary (1916-1979), \$17.00  
3. '200' Family Trees from France to Canada to U.S.A. (1587-1980). Ce livre contient 200 nécrologies de Franco-américains tirées des journaux locaux avec ancêtres jusqu'en France. Vol. I, \$10.00; Vol. II, \$11.00  
Ajoutez 10% pour frais de poste et le tout en argent américain. En vente chez Youville Labonté, 267 Minot Ave., Auburn, Me 04210, U.S.A.
- Cyril Bernier: Moisson de Bernier, Tome 3, 1980, Volume de 260 pages (5 x 8) contenant photographies. Collection de treize biographies. En vente au prix de \$8.00. Edition Cyril Bernier Enr., 1205 Cr. Champigny, Duvernay, Laval, Qué. H7E 4M3.

- Bernard Audet: Le costume paysan dans la région de Québec au XVIIe siècle. 216 pages, 15 x 23 cm. Collection Connaissance. \$11.95. L'auteur brosse un tableau complet du vêtement de l'époque. Après avoir reconstitué les costumes féminin et masculin ainsi que le costume d'enfant, il fournit de précieuses informations sur leur fabrication et leur entretien. Bernard Audet a dépouillé les inventaires après décès de paysans de l'île d'Orléans de 1670 à 1710.



#### ACQUISITIONS

Musée du Nouveau-Monde, La Rochelle 1980. Mémoire d'une Amérique, La Rochelle, 1980, 128 p.



#### DONS

de Christine Lareau-Lamontagne. CIRCA enr., Patrimoine bâti et paysages humanisés de la seigneurie de Chambly, Circuits culturels, Chambly, 1980, 44 p.

d'un membre. Gouin Jacques, La famille Gouin en Amérique, son histoire, son destin, éd. du Bien public, Trois-Rivières, 1979, 42 p.

Douville Raymond, Yves Phlem dit Yvon Le Breton, ancêtre des familles Hivon, éd. du Bien public, Trois-Rivières, 1975, 27 p.

Douville Raymond, Un canadien errant natif de la Pérade, à la recherche de l'or dans l'Ouest américain, éd. du Bien public, Trois-Rivières, 1975, 31 p.

S.C.G. (Québec), Dictionnaire généalogique Tanguay, 1871-1971, Dixième anniversaire de la S.C.G.Q. 1961-1971, Cahier spécial E, Québec, Déc. 1973, 80 p.

En collaboration, Fête des familles Gaulin, Ile d'Orléans, 2 août 1980, 117 p.

Vénérande Douville-Veillet, Souvenirs d'une institutrice de petite école de rang, éd. du Bien public, Trois-Rivières, 1973, 34 p.

Douville Raymond, La vie miséreuse d'un colon des premiers temps, François Frigon, éd. du Bien public, Trois-Rivières, 1978, 31 p.



#### CHANGEMENTS D'ADRESSE

- 242 - GOSSELIN, Abbé Dominique, 306, 5e Avenue, La Pocatière, Qué. GOR 7Z0
- 312 - NADEAU, Stéphanie Codère, 333-20 rue du Couvent, Beauport, Qué. G1E 4Y1
- 470 - CAQUETTE, Antoinette, St-Marcel, Cté L'Islet, Qué. GOR 3R0
- 557 - DORÉ, Raymond, 10630 rue Hogue, Montréal, Qué. H3L 3J2
- 748 - BOULET, Louis-Ph., 95 Wendover Drive, Unit 14, Hamilton, Ont. L9C 2S8
- 770 - BLODGETT, Jacqueline B., 3510 Stream Rd., Green Bay, Wis. 54303, U.S.A.
- 856 - LAPOINTE, Thérèse, 714-165 Grande-Allée est, Québec, Qué. G1R 2L1
- 969 - JEAN, Yves, C.P. 876, 521 rue Main, Kentville, Nouvelle-Ecosse B4N 4H8
- 1044 - PION, Gaston, 59 Juliette Béliveau, St-Bruno de Montarville, Qué. J3V 4P6
- 1048 - HOYE, Loretta Ducharme, 1225 South Morris St., Hobbs, New Mexico 88240 U.S.A.
- 1076 - GAUDREAU, Père Jacques, 265 boul. Dequen Nord, Alma, Lac St-Jean, Qué. G8B 5N8

## ARTHUR-THÉODORE BERTRAND CÉLÈBRE DEUX FOIS SES NOCES D'ARGENT

par René Bureau

Il est courant qu'un couple marié célèbre un 25e anniversaire de mariage. Moins nombreux, cependant, sont ceux qui peuvent fêter leur jubilé d'or de mariage. Plus rarement encore voit-on deux conjoints unis depuis soixante ans célébrer leurs noces de diamant.

Pour ma part, j'ai connu un homme qui s'est marié deux fois et qui a célébré des noces d'argent avec chacune de ses femmes. Cet homme était mon parrain et j'ai pu assister aux deux cérémonies d'anniversaires, l'une en 1922 et l'autre en 1956.

Il s'agit, en l'occurrence, de Arthur-Théodore Bertrand, fils d'Arsène Bertrand et de Clothilde Bureau. Cet homme était un cousin de mon père par le fait que sa mère était la soeur de mon grand-père paternel.

Né en septembre 1870, Arthur-Théodore Bertrand fut d'abord commis chez McCall-Sheyn, marchands de la basse-ville de Québec, puis employé civil. Il se maria en premières noces à St-Roch de Québec, le 6 septembre 1897, avec Fedora Hudon, fille de Joseph Hudon et de Julie Miller. Bien qu'elle soit désignée sous le prénom de Fedora, la première épouse de mon parrain fut toujours connue sous le nom de Alice Hudon. Dans l'intimité de la famille, nous avons pris l'habitude de l'appeler "cousine Alice". En 1922, ce couple fêta ses noces d'argent au milieu d'un groupe nombreux de parents et d'amis.

Devenu veuf le 24 juillet 1929, Arthur Bertrand se maria en secondes noces à St-Dominique de Québec, le 31 janvier 1931, avec Marie-Joséphine-EVA-Albertine Rouleau, née le 12 avril 1874, du mariage de Joseph Rouleau, officier d'accises, et de Emilie Jarnac.

Vingt-cinq ans plus tard, soit en 1956, Arthur Bertrand, pour la deuxième fois de sa vie, fêtait ses noces d'argent. Il vécut ensuite jusqu'à l'âge de 89 ans et 10 mois et décéda le 12 juillet 1960. Eva Rouleau, pour sa part, atteignit l'âge respectable de 97 ans et s'éteignit paisiblement le 18 avril 1971.

Si le fait que je viens de raconter constitue vraiment une première, on peut dire qu'il n'est pas prêt de se répéter dans le contexte de la société d'aujourd'hui!



En 1981 la Société de généalogie de Québec  
fêtera ses vingt-ans d'existence

---

# Chronique «» Nouvelles

par Raymond Gingras

## QUELQUES BONNES LECTURES

A - Le Manitoba, reflets d'un passé  
par Lionel Dorge, Les Éditions du Blé,  
St-Boniface 1976, 182 pages. Contient  
de nombreuses illustrations et portraits.  
Une étude historique et biographique bien  
présentée. Un très grand nombre de fa-  
milles d'origine canadienne-française sont  
étudiées et comme de telles listes sont  
toujours utiles à nos chercheurs, je re-  
produis celle-ci ici aussi fidèlement que  
possible. Le chercheur en généalogie qui  
recherche tout élément biographique pour  
son éventuel Dictionnaire Généalogique  
pourra s'y référer.

BEAUCHEMIN, André p. 173  
BÉLANGER, Horace 37  
BELGES 102, 116, 166, 168, 172  
BERNIER 165, 168, 172, 175  
BOIVIN Arthur 173  
BONANI DIT L'ESPÉRANCE 30  
BOUCHER 51, 53, 61  
BOURGET L.O. 172  
BOURDEAU, Théodule 172  
BOUTAL 167, 168-169  
BRELAND, 51-61, 76, 173  
BRUNEAU, François 50, 53, 76, 150  
CAMERON, Capitaine 90, 151  
CAMPEAU, Téléphore 150  
CARDINAL 167  
CARON, Martial 118  
CHAMPAGNE, Ed. 150  
CHAPUT 112  
CHARBONNEAU 26  
CHARETTE 149, 150  
GRENIER, Félix 139, 172, 173  
CHERRIER, A.A. 113  
CHEVRIER, Horace 130, 165 173  
CLOUTIER 148, 150  
COUTURE 116, 124, 130, 148  
CRÉBASSA, Marie 125  
CYR 168, 172, 173  
DeLORME DELORME 61  
DENIS 152  
D'ESCHAMBAULT 37, 168  
DESJARLAIS 133  
FALCON 45  
GABOURY 52, 87, 112, 139, 160

GALARNEAU 125  
GAUDRY 172  
GENTRON 76, 150, 160  
GINGRAS 67, 84, 124, 126  
GOULET 76, 172, 173  
GRANT 5, 59, 76  
GRÉGOIRE, Félix 69  
HAMEL, Alexis 104  
HAMELIN 76, 150, 173  
JÉROME 76, 139, 160, 172, 173  
KITSON ALEXANDRE 173  
KIROUAC 130, 160  
LACERTE 163  
LAROSE 160  
LACHANCE 156  
LAGIMODIÈRE 43, 44, 139  
LaPALICE 53  
MARCOUX 139  
MONTCHAMP 124  
NADEAU 162  
ROCAN 126  
ST-AMANT 160  
PRUDHOMME 161

B - Guide des sources généalogiques au Canada, en collaboration. Archives publiques du Canada, 39 pages, 1980. Un condensé pratique à l'adresse de ceux qui connaissent peu les sources aux Archives publiques du Canada, à Ottawa. Il s'agit d'une mise à jour de la brochure parue aux APC vers 1968. Les renseignements sur la généalogie au Québec sont incomplets et fragmentaires. Au Québec les chercheurs en généalogie devraient se référer aux guides déjà parus. Au moins quatre guides à consulter (Auger, Langlois, Grégoire et Gingras) et trois bibliographies généalogiques (Roy, DeVarennes et Gauthier). Les débutants ou non-initiés y trouveront matière à leurs recherches.

C - Preliminary Survey of the French Collection by C. Russell Jensen, Salt Lake City, 1980. Un guide indispensable pour quiconque désire faire des recherches en France et connaître ce que les Mormons ont microfilmé dans ce pays. Il s'agit d'un relevé complet du microfilmage de l'état

civil depuis le XVIIe siècle. On trouve dans ces 433 pages des renseignements précieux et utiles. Ce volume devrait voisiner les guides et les bibliographies généalogiques dans toutes nos bibliothèques.

#### RÉUNION DE LA FAMILLE SECORD

Une réunion de la famille Secord a eu lieu à Norton, N.B. en juillet dernier. Cette branche descend de la famille originale Sicard de France. Deux questions à l'étude pour l'année en cours concernant l'affiliation à l'organisation européenne des familles du même nom (Secord, Sicard, Sicardo, etc.) et la formation d'une association de ces familles pour toute l'Amérique du Nord.

#### CONFÉRENCE

La Société de Généalogie Américaine-Canadienne du New-Hampshire et la Société de Généalogie Américaine-Française du Rhode-Island organisent une conférence en mai 1981 sur «La recherche généalogique en France». Le but de cette conférence est de fournir aux Franco-Américains tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de faire des études généalogiques sur leurs ancêtres français et canadiens. Des conférenciers seront invités de France, du Canada et des Etats-Unis. Pour tous renseignements: La Conférence Généalogique Française, C.P. 668, Manchester N.H. 03105, U.S.A.

#### RÉGION DE LA TUQUE

Monsieur Rodolphe Lessard vient de terminer la compilation de plus de 6300 mariages de la région de la Tuque. Ce travail sera apparemment publié sous forme de douze petits volumes ou fascicules dans un avenir pas trop éloigné, nous l'espérons. En attendant la liste est donnée ici pour ne pas que les membres refassent la même compilation:

- 1 - St-Zéphirin de La Tuque - 1908-1979
- 2 - Marie-Médiatrice de La Tuque - 1955-1979
- 3 - St-Hubert de La Tuque - 1964-1979
- 4 - St-Ephrem de Lac-à-Beauce (Carignan)  
St-Jean-Baptiste de Rivière-au-Rat  
(Rabaska)  
St-Théodore de Grand'Anse 1890-1979
- 5 - St-René Goupil du Rapide-Blanc - 1954-1971
- 6 - St-Jean-Bosco de la Bostonnais - 1948-1979
- 7 - St-Hypolite de La Croche - 1915-1979
- 8 - St-Andrews de La Tuque - 1923-1978
- 9 - Mariages civils de La Tuque - 1975-1978
- 10 - Divorces de La Tuque - 1975-1978
- 11 - St-Gabriel-Lalemant de Sanmaur - 1947-1979
- 12 - St-Thomas de Parent - 1918-1960

#### CONNECTICUT

Si vous avez des recherches à entreprendre dans cet état américain, lisez d'abord le guide Connecticut, Sources for Family Historians and Genealogists par Kip Sperry, 1980, 112 pp.

\* \* \* \* \*

# INVITATION

LA PROCHAINE RÉUNION  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

AURA LIEU

LE 21 janvier 1981

À

20h00

SUJET: Les contrats de mariages à Québec au  
tournant du XIXe siècle

CONFÉRENCIÈRE: Mademoiselle Hélène Dionne

ENDROIT: Edifice "G", 1035 De La Chevrotière, Québec

Ceux qui ne stationnent pas leur voiture dans le stationnement intérieur, rue Conroy, doivent entrer au numéro 1035, rue Lachevrotière, la seule porte ouverte le soir.

# Bonne Année



# 1981